

## VILLE de POTIGNY

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 juillet 2026 à 19 heures

#### Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Hélène LEMARCHAND.



La Secrétaire de Séance,

Marie-Neige FICHET de CLAIRFONTAINE.

DEPARTEMENT CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE  
de



**POTIGNY 14420**

02.31.90.84.67  
accueil@potigny.fr

POTIGNY, le 25 juin 2026

Madame le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mardi 7 juillet 2026  
à 19 heures,  
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Convention liaison chaude avec le Département (repas scolaires)
- 2°/ Convention pour l'entretien des Routes Départementales
- 3°/ Régularisation loyer bar « *L'Uni-verres de Caro* »
- 4°/ Participations communales au centre aéré d'été
- 5°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,  
Hélène LEMARCHAND.

Un verre de l'amitié clôturera cette dernière séance avant les vacances.

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 7 juillet 2026

---

**Présents :** M<sup>me</sup> Lemarchand, M. Faucher, M<sup>me</sup> Fichet-de-Clairfontaine, M. Juraschek, M<sup>me</sup> Porée, M. Rauld, M. Geffroy, M. Brosseau, M<sup>me</sup> Pommier, M<sup>me</sup> Denis, M<sup>me</sup> Leblanc, M<sup>me</sup> Macrel, M. Villa, M<sup>me</sup> Gosik, M. Chauvière, M. Gasnier, M<sup>me</sup> Payen.

**Pouvoir :** M. Lebreton à M<sup>me</sup> Payen. **Absent :** M. Marie.

- Minute de silence à la mémoire de M. Daniel Bérel, ancien Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, décédé le 1<sup>er</sup> juillet.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026.
- Autorisation donnée à Madame le Maire de signer, avec le Département et le Collège, le renouvellement de la convention relative à la fabrication des repas des cantines municipales en liaison chaude.
- Accord pour la signature de la convention-cadre proposée par le Département pour l'entretien des routes départementales 91A, 237A, 240 et 658 dans leur partie agglomérée.
- Approbation d'une régularisation concernant le loyer du local commercial situé au n° 36, rue du Général Leclerc (date d'échéance du premier loyer).
- Vote des participations communales pour les séjours des enfants de Potigny au centre aéré d'été 2026 : 97 € pour 6 semaines et plus, 81 € pour 5 semaines, 65 € pour 4 semaines, 49 € pour 3 semaines, 33 € pour 2 semaines et moins.

### Communication de Madame le Maire :

- distribution aux élus de la liste définitive des commissions municipales.

### Questions et informations diverses :

- état d'avancement du projet de transfert de la caserne des pompiers (M<sup>me</sup> Payen) ;
- extension du périmètre d'intervention du taxi gratuit du CCAS afin de desservir le pôle médical des Grands Bureaux de la Mine (M. Gasnier) ;
- nécessité de publicité à l'occasion de la prochaine installation de la psychologue aux Grands Bureaux de la Mine (M<sup>me</sup> Payen).

Séance levée à 20h15.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE  
**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCACTION  
25.06.26

DATE D'AFFICHAGE  
25.06.26

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/062

L'an deux mille vingt-six,  
Le sept juillet à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :

M. FAUCHER Ludovic, M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, M<sup>me</sup> PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, M<sup>me</sup> POMMIER Delphine, M<sup>me</sup> DENIS Séverine, M<sup>me</sup> LEBLANC Julie, M<sup>me</sup> MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M<sup>me</sup> GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent votant par procuration :

M. LEBRETON Frédéric avait donné procuration à M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. BEREL Daniel, ancien Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, décédé le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

**Objet :**

CONVENTION  
LIAISON CHAUDE  
(REPAS SCOLAIRES).

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a signé avec le Département du Calvados et le Collège Pierre et Marie Curie de Potigny, en 2020, une convention pour la fourniture de repas aux cantines municipales en liaison chaude.

Cette convention était conclue pour six ans et elle est arrivée à échéance à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

Une nouvelle convention est proposée par les services du Département afin de poursuivre ce partenariat. Elle prendrait effet à compter de la rentrée scolaire 2026 pour une durée initiale d'un an, avec possibilité de la reconduire tacitement trois fois par période d'un an, sans pouvoir excéder le 31 août 2030.

Après s'être fait présenter en détail le contenu de cette convention et en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou un Adjoint, à la signer.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le huit juillet deux mille vingt-six.

Le Maire,  
Hélène LEMARCHAND.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Neige FICHET de CLAIRFONTAINE



A blue ink signature of Marie-Neige FICHET de CLAIRFONTAINE.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE  
**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
25.06.26

DATE D'AFFICHAGE  
25.06.26

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/063

L'an deux mille vingt-six,  
Le sept juillet à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :

M. FAUCHER Ludovic, M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, M<sup>me</sup> PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, M<sup>me</sup> POMMIER Delphine, M<sup>me</sup> DENIS Séverine, M<sup>me</sup> LEBLANC Julie, M<sup>me</sup> MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M<sup>me</sup> GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent votant par procuration :

M. LEBRETON Frédéric avait donné procuration à M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige a été élue Secrétaire.

**Objet :**

CONVENTION  
ENTRETIEN ROUTES  
DEPARTEMENTALES.

Madame le Maire donne lecture d'un projet de convention proposé par le Département du Calvados, relatif à l'entretien des routes départementales 91A, 237A, 240 et 658.

Cette convention décline les responsabilités et pouvoirs de police de chacun (Département et Commune) sur la partie agglomérée de ces routes.

Elle serait conclue pour une durée de dix ans, tacitement renouvelable.

Après avoir analysé en détail le contenu de la convention et en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou un Adjoint, à la signer.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le huit juillet deux mille vingt-six.

Le Maire,  
Hélène LEMARCHAND.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Neige FICHET de CLAIRFONTAINE



DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE  
**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
25.06.26

DATE D’AFFICHAGE  
25.06.26

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/064

L’an deux mille vingt-six,  
Le sept juillet à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :

M. FAUCHER Ludovic, M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, M<sup>me</sup> PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, M<sup>me</sup> POMMIER Delphine, M<sup>me</sup> DENIS Séverine, M<sup>me</sup> LEBLANC Julie, M<sup>me</sup> MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M<sup>me</sup> GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent votant par procuration :

M. LEBRETON Frédéric avait donné procuration à M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige a été élue Secrétaire.

**Objet :**

REGULARISATION  
LOYER Mme PIAT  
Caroline (bar « *L’Uni-  
verres de Caro* »).

Madame le Maire rappelle que Madame PIAT Caroline a repris le fonds associé au local commercial situé au n° 36, rue du Général Leclerc.

Le bail correspondant a été signé devant Maître PERRON, notaire à Thury-Harcourt-Le-Hom, avec effet au 10 février 2026.

Toutefois, Madame le Maire indique qu’un accord verbal avait été convenu entre l’ancienne Municipalité et la preneuse, prévoyant que les loyers seraient facturés seulement à partir du 15 mars 2026, en échange de travaux d’amélioration à réaliser par Madame PIAT dans le local.

Considérant que l’intéressée a tenu ses engagements et que les travaux projetés ont bien été effectués, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la facturation du loyer de Madame PIAT Caroline à compter du 15 mars 2026.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le huit juillet deux mille vingt-six.

Le Maire,  
Hélène LEMARCHAND.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Neige FICHET de CLAIRFONTAINE



Envoyé en préfecture le 08/07/2026  
Reçu en préfecture le 08/07/2026  
Publié le  
ID : 014-211405162-20260707-2026\_064-DE

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
25.06.26

DATE D’AFFICHAGE  
25.06.26

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/065

L’an deux mille vingt-six,  
Le sept juillet à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :

M. FAUCHER Ludovic, M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, M<sup>me</sup> PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, M<sup>me</sup> POMMIER Delphine, M<sup>me</sup> DENIS Séverine, M<sup>me</sup> LEBLANC Julie, M<sup>me</sup> MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M<sup>me</sup> GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent votant par procuration :

M. LEBRETON Frédéric avait donné procuration à M<sup>me</sup> PAYEN Kathy.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige a été élue Secrétaire.

**Objet :**

**PARTICIPATIONS  
2026, CENTRE AÉRÉ.**

La Commune accorde une participation financière aux familles des enfants de Potigny fréquentant le centre aéré du 6 juillet au 28 août 2026.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit le montant de la participation pour les enfants de 4 à 11 ans :

- 97 euros pour un séjour de 6 semaines et plus,
- 81 euros pour 5 semaines,
- 65 euros pour 4 semaines,
- 49 euros pour 3 semaines,
- 33 euros pour 2 semaines et moins.

Les responsables du centre aéré devront fournir la liste exhaustive des enfants qui ont effectivement participé aux activités.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le huit juillet deux mille vingt-six.

Le Maire,  
Hélène LEMARCHAND.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Neige FICHET de CLAIRFONTAINE



Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le

ID : 014-211405162-20260707-2026\_065-DE

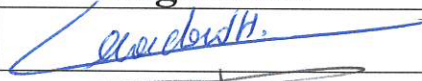
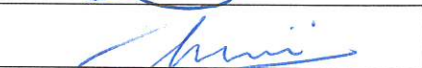
COMMUNE DE POTIGNY

**Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 7 juillet 2026

| N°       | Objet                                                            | Visa Préfecture |
|----------|------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 2026/062 | Convention liaison chaude (repas cantines municipales)           | 08/07/2026      |
| 2026/063 | Convention entretien routes départementales agglomérées          | 08/07/2026      |
| 2026/064 | Régularisation loyer local commercial 36, rue du Général Leclerc | 08/07/2026      |
| 2026/065 | Participations communales centre aéré d'été 2026                 | 08/07/2026      |

Présents lors de la séance :

| NOM / Prénom                     | Signature                                                                             |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| LEMARCHAND Hélène                |    |
| FAUCHER Ludovic                  |     |
| FICHET de CLAIRFONTAINE M.-Neige |   |
| JURASCHEK Michaël                |  |
| PORÉE Mélanie                    |  |
| RAULD Kevin                      |  |
| GEFFROY Jean-Claude              |  |
| BROSSEAU Philippe                |  |
| POMMIER Delphine                 |  |
| DENIS Séverine                   |  |
| LEBLANC Julie                    |  |
| MACREL Gwladys                   |  |
| VILLA Jean-Sébastien             |  |
| GOSIK Sandrine                   |  |
| CHAUVIÈRE Alexis                 |  |
| GASNIER Jean-Marie               |  |
| PAYEN Kathy                      |  |